

AR PREFECTURE

017-211702410-20210426-PU202134-AU
Reçu le 27/04/2021

Commune de MONTGUYON

AUTORISATION DE VOIRIE

PERMISSION DE VOIRIE n° 2021-34

AUTORISATION DE TRAVAUX

Voie :

Parking Rue Nationale

Nom et adresse du bénéficiaire :

Charente-Maritime Très Haut Débit

Avenue Louis Lumière

79000 NIORT - FRANCE

Nom du demandeur :

BAGES Marion

SPIE CITYNETWORKS

31 rue Jacques Vaucanson

17180 PERIGNY - FRANCE

- Vu le Code de la Voirie Routière,
- Vu le Code des Communes et le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral du 25 mai 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales,
- Vu les lieux,
- Vu la demande en date du 12 Avril 2021 sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public pour des travaux de terrassement pour la pose d'une armoire pour la fibre optique

ARTICLE 1 Prescriptions techniques

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public conformément à sa demande à savoir des travaux de terrassement pour la pose d'une armoire pour la fibre optique, parking rue Nationale à charge pour lui de se conformer aux dispositions de l'arrêté susvisé réglementant l'occupation du domaine public.

Le trottoir et la voirie seront remis dans leur état initial.

ARTICLE 2 Durée de l'occupation

La présente autorisation est accordée pour une période comprise entre le 27 Avril et le 21 Mai 2021.

AR PREFECTURE

017-211702410-20210426-PV202134-AU
Regu le 27/04/2021

ARTICLE 3 **Signalisation – Mesure d’exploitation routière**

Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, le jour de l’application du présent arrêté de voirie et sera responsable des accidents pouvant subvenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

ARTICLE 4 **Droits et responsabilités**

La présente autorisation n’est donnée que sous réserve des droits des tiers et des règlements en vigueur. Elle ne confère pas de droits réels.

Fait à Montguyon, le 26 Avril 2021

Le Maire,

M. MOUCHIEBOEUF Julien

